

Association des Membres De l'Ordre des Palmes Académiques Section de Loire-Atlantique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MARS 2019

L'assemblée générale s'est tenue cette année au lycée D'Estienne d'Orves de Carquefou en présence de 30 adhérents auxquels il faut rattacher 24 procurations. Elle fut consacrée aux différents rapports habituels et à une élection de membres du bureau.

Rapport moral du président, Pascal BICHON

Conformément à ses missions statutaires, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Loire Atlantique a agi au cours de l'année écoulée pour la promotion de l'Ordre, pour l'éducation - avec les établissements scolaires - et pour organiser des sorties culturelles. Nous avons également poursuivi nos efforts de communication afin de nous faire mieux connaître à l'extérieur et d'entretenir un lien précieux avec nos adhérents.

Le Comité consultatif et le Bureau se réunissent régulièrement pour programmer et organiser les différentes activités.

La liaison avec les instances nationales, se fait essentiellement par le président et les autres membres du bureau (A.G de Compiègne en mai 2018 et Conférence des présidents à Reims le 5 décembre dernier, notamment).

Des liens se sont tissés également avec la section AMOPA du 16^{ème} arrondissement de Paris et une prise de contact a eu lieu avec l'AFDET (association française pour le développement de l'enseignement technique et professionnel), association partenaire de l'AMOPA au niveau national.

Sur la promotion de l'Ordre, la cérémonie de remise des décorations est l'occasion de rappeler le rôle de l'Ordre des Palmes Académiques et d'inviter les nouveaux promus à venir rejoindre l'AMOPA. Cette année nous étions reçus à la Préfecture par le Préfet, en présence du Recteur, du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, et de la Vice-présidente du Conseil Départemental. Leur patronage honore l'AMOPA, et contribue à donner à la cérémonie la solennité qui lui convient.

Nous sommes présents également es-qualité à diverses cérémonies officielles, en particulier celles du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.

Dans le domaine de l'éducation et avec l'aide de l'Inspection Académique, nous proposons aux établissements scolaires de participer au *concours national de Défense et Illustration de la Langue Française*, occasion pour les jeunes de montrer leur savoir-faire dans les domaines de l'écriture, de la poésie et de la création de nouvelles. Des prix sont offerts par la ville de Nantes, et les meilleurs travaux au niveau national sont récompensés aussi lors d'une cérémonie officielle à la Sorbonne.

D'autre part, l'AMOPA a poursuivi sa collaboration avec l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite pour proposer un *concours bi-annuel « Arts plastiques-arts visuels »* aux élèves. Nous avons enfin rencontré l'association des Relais de la Mémoire en vue d'une participation aux prix du Concours national de la Résistance.

Ces partenariats permettent à la fois d'élargir l'action de l'association en direction des élèves, et de profiter des apports mutuels entre associations.

Les sorties culturelles se poursuivent également ainsi que le voyage annuel. Elles favorisent aussi la *convivialité entre les membres*. Il en est de même avec *le déjeuner des Palmes* de décembre Ce sont autant d'occasions de découvertes culturelles pour les participants et de connaissance mutuelle entre les membres. À chaque fois ce sont environ 30 à 40 Amopaliens et conjoints qui se retrouvent pour partager ces moments de plaisir partagé.

Enfin la communication figure aussi au rang de nos priorités. À chaque événement de l'association des photos sont prises et un montage est réalisé. Des compte-rendus sont fait également après chaque sortie afin d'enrichir *le site internet de l'association*.

Nous invitons régulièrement *la presse*, et plusieurs fois, au cours de l'année, l'AMOPA a bénéficié d'un court article de journal.

En conclusion, il reste à dire que tout ce dynamisme est nécessaire, si nous voulons non seulement maintenir, mais aussi développer l'AMOPA dans le département. Il convient d'être suffisamment convaincants auprès des adhérents et de faire venir de nouveaux titulaires des Palmes dans l'association.

Rapport d'activités du secrétaire, Jacques JOUBERT

Un bref rappel des activités passées à l'appui des propos du Président et en commentaire des très belles illustrations photographiques préparées par les spécialistes.

Comme chaque année, des activités de prestige avec la cérémonie de remise des prix du *concours de langue française* à la Mairie de Nantes et la remise des insignes aux nouveaux titulaires à la Préfecture.

Des activités culturelles proposées aux adhérents : *Naval Group* à Indret, le parc nature de *Terra Botanica* à Angers, *La Petite Amazonie* en plein cœur de Nantes, une sortie *Clemenceau* en Vendée et enfin, pour la cohésion et la bonne humeur du groupe, le traditionnel, *déjeuner des Palmes* à la Gournerie. Enfin, formule devenue traditionnelle, le *voyage* nous conduisait cette année en Italie du Sud, à Naples et dans les Pouilles. De beaux souvenirs...

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à main levée à l'unanimité des votants.

Rapport financier du trésorier, Pascal MONSELLIER

Après avoir détaillé les différents postes, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan de l'année 2018 qui révèle un solde légèrement négatif.

Les **activités de vie associative** auraient même présenté un solde positif d'une centaine d'euros sans l'aide exceptionnelle de 350 € que la section a versée en faveur de l'AMOPA Nationale pour l'aider à faire face aux travaux d'urgence nécessités par l'état de la façade du siège parisien de l'Association.

Quant aux **activités d'utilité publique**, elles ont engendré un déficit attendu : les ressources ne sont constituées que par les dons reçus ; les frais liés au concours « *Défense et Illustration de la Langue française* » sont assurés principalement par l'Inspection académique et la Mairie de Nantes ; quant au concours « *Arts plastiques* » organisé conjointement avec nos amis de l'Ordre National du Mérite, il a entraîné une dépense de 500 € consacré aux divers prix distribués aux établissements. Le déficit de cette section fait partie de la politique clairement assumée en faveur des actions en direction de la jeunesse.

	Produits	Charges	Solde
Activités de Vie associative	10.857,09 €	11.089,82 €	- 232,73 €
Activités d'Utilité publique	166,00 €	510,36 €	-344,36 €
Solde de l'année 2018			- 577,09 €

Suite à cet exercice, l'évolution des réserves de la section départementale se répartit ainsi :

	31/12/2017	année 2018	31/12/2018
Vie associative	15.751,43 €	-232,73 €	15.518,70 €
Utilité publique	64,20 €	-344,36 €	-280,16 €
Réserves au 31 décembre	15.815,63 €	-577,09 €	15.238,54 €

Après intervention des vérificateurs aux comptes, Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE et leur rapport favorable, le compte financier 2018 est approuvé à main levée à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).



Des élections aboutissent à la mise en place d'un nouveau bureau. Jacques JOUBERT ne se représente pas au bureau mais reste au comité consultatif.

Trois candidats au bureau. Sont réélus pour un mandat de quatre ans Pascal BICHON et Pascal MONSELLIER et nouvellement élu Guy RENAUDEAU.

Le comité consultatif, porté à 15 membres au maximum s'enrichit de la participation de Jean-Paul FRANCON et de Valérie SOURISSEAU.

Le nouveau bureau de la section est ainsi constitué avec, de gauche à droite : Jean-Pierre CHAUZEIX, trésorier, Guy RENAUDEAU secrétaire adjoint, Catherine FLECHER secrétaire, Pascal BICHON, président, Christine BLEUNVEN-FOURNIER, vice-présidente, Pascal MONSELLIER, trésorier adjoint.